

Le fonctionnement

Le CPP repose principalement sur une activité programmée de consultations.



Les secrétaires du CPP, en lien avec les médecins et sages-femmes organisent et planifient les rendez-vous.

Afin de faciliter les démarches

administratives, lors de chaque consultation, il convient de vous munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour ou permis de conduire), de la carte vitale à jour et de la carte de mutuelle.

EN CAS D'URGENCE
Au cours de la grossesse

Composez le 15 7j/7j—24h-24h

Le SAMU centre 15 reste le 1er réflexe à avoir. Tous les moyens d'intervention sanitaire coordonnés par le SAMU de l'Aveyron sont mobilisés et organisés pour répondre et orienter les futures mères vers les centres hospitaliers les plus proches dans les meilleurs délais.



Prise de rendez-vous auprès du secrétariat :

Consultations gynécologiques, sages-femmes et pédiatres

☎ : 05 65 43 71 17

Centre de Planification et d'Education Familiale
Centre d'Orthogénie

☎ : 05 65 43 71 17

Consultation Anesthésie

☎ : 05 65 43 71 16

Autres contacts :

Maternité du Centre Hospitalier de Rodez :

☎ : 05 65 55 20 20

Maternité du Centre Hospitalier de Villefranche de Rouergue :

☎ : 05 65 65 31 55



Le Centre Périnatal de Proximité



de DECAZEVILLE

CENTRE HOSPITALIER
60 avenue Prosper Alfaric
12300 DECAZEVILLE

Tel : 05-65-43-71-71
<http://www.ch-decazeville.fr>

Du lundi au vendredi
de 9h à 17h



Le CPP de DECAZEVILLE

Bienvenue

Au Centre Périnatal de Proximité situé dans le service de consultations externes du Centre Hospitalier de DECAZEVILLE.

Cette offre de soins de proximité permet aux femmes et couples du bassin de DECAZEVILLE de bénéficier d'un suivi gynécologique médical ou chirurgical et/ou d'un suivi de grossesse au plus proche de leur domicile limitant ainsi leurs déplacements.

L'activité du Centre Périnatal de Proximité est assurée par des professionnels de la Maternité des Centres Hospitaliers de Rodez, de Villefranche de Rouergue et de Decazeville.

Pour assurer un suivi optimal des patientes, ces professionnels travaillent en étroite collaboration avec le secteur libéral du bassin et en réseau avec la maternité choisie par les futurs parents pour l'arrivée de leur bébé.

L'équipe

Une équipe pluridisciplinaire pour une prise en charge et un accompagnement optimal et sécurisé composée de :

- ❖ Gynécologues Obstétriciens, Gynécologues Médicaux et Médecins Généralistes à compétence en Gynécologie
- ❖ Anesthésistes
- ❖ Pédiatres
- ❖ Sages Femmes avec des spécificités
- ❖ Secrétaire médico-administrative

L'offre de soins

Le suivi gynécologique

- Consultations de gynécologie médicale (échographies, contraception, dépistage des IST, ménopause),
- Consultations de gynécologie chirurgicale,
- Dépistage des cancers gynécologiques,
- Orientation des couples infertiles

Le suivi de grossesse

- Consultations pré et postnatales,
- Dépistage et suivi des grossesses à risques,
- Échographies obstétricales,
- Préparation à la naissance et à la parentalité, entretien prénatal précoce, Bilan prénatal
- Surveillance des contractions utérines et du rythme cardiaque fœtal (monitoring),
- Consultations périnatales spécialisées : conseils diététiques maman/bébé



La consultation post natale et le suivi

- Rééducation périnéale
- Conseils et soins du nouveau né
- Soutien à l'allaitement maternel



Le suivi pédiatrique

- consultations pédiatriques
- Conseils en puériculture (accompagnement allaitement, atelier portage, massage bébé...)

Le Centre d'Education et de Planification Familiale

- Informations en lien avec la sexualité, la puberté, la contraception et la grossesse,
- Contraception, contraception d'urgence, tests de grossesse et dépistage des IST

Le Centre d'Orthogénie (Demande d' IVG)

Votre accouchement

Un accompagnement de qualité en toute sécurité

Le CPP de Decazeville entretient un lien privilégié avec la maternité de Rodez dotée d'un plateau technique performant (maternité de type II B avec service de néonatalogie et soins intensifs de néonatalogie) et la maternité de Villefranche de Rouergue (maternité type I). L'équipe du CPP assure la transmission de votre dossier médical. Au retour de la maternité reprend votre suivi post-natal.



A PREVOIR

La consultation obligatoire d'anesthésie

Même si à priori vous ne souhaitez pas de péridurale, pour votre sécurité, une consultation d'anesthésie est obligatoire. Il est recommandé de la réaliser au cours du 8ème mois de grossesse. Elle permet de délivrer une information complète sur l'analgésie péridurale, d'en rechercher d'éventuelles contre-indications, de dépister les facteurs de risques et de répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

La consultation d'anesthésie se déroule sur le lieu d'accouchement choisi. Si celui-ci est la maternité de, la secrétaire du CPP donnera le rendez vous avec l'anesthésiste, ainsi qu'avec une sage-femme pour l'ouverture de dossier.